

PHI1013 - INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Aline MEDEIROS RAMOS, Ph. D. (elle)
Local	n/a
Téléphone	n/a
Disponibilités	sur rendez-vous
Courriel	medeiros_ramos.aline@uqam.ca
Site Internet	n/a

- Moyen de communication préféré : courriel UQAM.
 - Notez bien que votre message doit être intelligible (et poli!) et contenir toutes les informations pertinentes à votre question. Site web suggéré:
https://www.visezjuste.ca/pages/redaction/courriel_modele.html

DESCRIPTION DU COURS

Le cours vise à fournir un panorama historique introductif des principaux courants philosophiques de la période médiévale et de la rencontre qui s'y produisit entre le christianisme et la tradition grecque, en particulier l'aristotélisme. Il se donne pour objectif d'initier les étudiants à la lecture et à l'analyse des grands textes de l'histoire de la philosophie médiévale. Le cours consistera en une introduction générale à des thèmes philosophiques majeurs de la philosophie médiévale, notamment pendant la période qui va du XIIe au XIVe siècle, alors qu'apparaissent les universités en Occident, et discutera quelques thèmes importants en métaphysique, en théorie de la connaissance et en éthique. On y examinera de près quelques textes d'auteurs majeurs comme Pierre Abélard, Thomas d'Aquin, Jean Duns Scot ou Guillaume d'Ockham.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Cours d'introduction.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux (ou buts du cours ou compétences visées)

1. **Connaissance:** Identifier les grands thèmes et auteurs de la philosophie médiévale ainsi que les périodes historiques et contextes associés à leur émergence.
2. **Compréhension:** Expliquer comment les différents thèmes de la philosophie médiévale reflètent des influences antérieures, notamment celles de la philosophie grecque, et interpréter la pertinence de ces thèmes dans le cadre médiéval.
3. **Application:** Illustrer les connexions thématiques entre des concepts médiévaux et les idées philosophiques héritées de l'Antiquité, en situant des œuvres spécifiques d'auteurs et autrices médiévaux dans leur continuité historique.
4. **Analyse:** Comparer les approches et perspectives de divers auteurs médiévaux sur des questions philosophiques centrales, en identifiant les éléments distinctifs et récurrents dans leurs réflexions.
5. **Synthèse:** Construire une vue d'ensemble des grandes lignes des systèmes philosophiques des auteurs et autrices médiévaux étudiés, en organisant les concepts clés en fonction de leur contexte philosophique et historique.
6. **Évaluation:** Évaluer l'importance historique et philosophique des contributions de certains auteurs et autrices médiévaux, en formulant des arguments sur la continuité et l'originalité de leurs idées par rapport aux traditions philosophiques antérieures.

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du cours, la personne étudiante sera capable :

1. de décrire le cadre historique et culturel à l'intérieur duquel la philosophie s'est développée au moyen âge;
2. d'utiliser les principaux outils conceptuels nécessaires à la lecture et à l'interprétation des textes philosophiques de la période médiévale;
3. d'analyser des textes appartenant au corpus de la philosophie médiévale, pour en faire ressortir les principaux arguments;
4. d'expliquer les grands thèmes de la philosophie médiévale ainsi que les grandes lignes des systèmes philosophiques des auteurs discutés en classe;
5. d'évaluer et comparer les thèses et arguments développés par différent-e-s philosophes médiévaux, médiévales au sujet de problèmes philosophiques majeurs.

CONTENU DU COURS

L'héritage platonicien et l'héritage aristotélicien de la philosophie médiévale

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours sera offert en personne, sauf indication contraire (voir le calendrier ci-dessous). La participation aux cours, qu'ils soient en personne ou en ligne, est indispensable à la réussite.

Le cours, se basant sur une approche de pédagogie critique, se déroulera sous forme de leçons majoritairement magistrales, appuyées sur les lectures obligatoires, avec la participation des personnes étudiantes. Pour participer au cours, les personnes étudiantes devront avoir lu et travaillé à l'avance les textes disponibles en ligne.

Une partie de certains cours sera dédiée à des ateliers d'analyse et de reconstruction d'arguments des textes lus. Ces ateliers requièrent la participation étudiante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance/Date
Activité sur le plagiat	5 %	17 jan 2025
Examen intra (sur table)	40 %	20 février 2025
Participation à l'atelier d'analyse d'argument 1	10 %	27 février 2025
Participation à l'atelier d'analyse d'argument 2	10 %	20 mars 2025
Examen final (maison)	35 %	18 avril 2025

Il y aura deux examens individuels : un examen sur table et un examen maison. Le premier contiendra un questionnaire à choix multiple ainsi que des questions à développement court, moyen et long. La matière à étudier pour les examens est cumulative. Les personnes étudiantes peuvent avoir une page (=une feuille recto seulement) de notes (aide-mémoire) à consulter pendant l'examen sur table. Cette page devra être remise avec le carnet de réponses à la fin de l'examen. Aucune autre consultation ne sera permise. Cet examen aura la durée maximale de 3h.

La consigne de l'examen maison sera fournie pendant le cours du 10 avril. Cet examen contiendra des questions à développement moyen et long. Les personnes étudiantes devront remettre l'examen sur Moodle avant 23h55 du vendredi 18 avril 2025. Les réponses doivent être rédigées par les personnes étudiantes sur la base du matériel étudié et discuté en cours. Il ne s'agit pas d'un travail de recherche ni d'ingénierie du prompt. Vous serez évalués selon votre compréhension et usage de la matière étudiée lors des séances du cours.

Deux ateliers d'analyse d'arguments (écrites, avec courte présentation orale) auront aussi lieu, où les personnes étudiantes travailleront en équipe. Ce travail d'analyse d'arguments sera fait avec le soutien de l'enseignante. À la suite d'une discussion en groupe, les personnes étudiantes partageront leurs analyses avec l'ensemble de la classe. Une seule note sera attribuée par groupe; c.-à-d., toutes les personnes d'un même groupe auront la même note. Les personnes étudiantes pourront choisir leur équipe. La composition des équipes peut changer d'un atelier à l'autre, si les personnes étudiantes le souhaitent. Il s'agit d'une activité qui aura lieu en présence seulement et seulement aux dates indiquées. Aucune reprise de ces activités n'est possible (ni au préalable ni ultérieurement).

Des consignes plus détaillées sur chacune des évaluations seront fournies au cours de la session. La grille d'évaluation de chacune des activités d'évaluation sera communiquée aux étudiants/étudiantes lors de la présentation de la consigne rattachée au travail.

Critères de correction

Vos travaux et réponses aux questions des examens seront évalués selon les critères suivants:

- Engagement avec la matière du cours : adéquation de l'usage des textes à l'étude et des discussions du cours dans la résolution des questions et problèmes proposés;
- Compréhension démontrée des autrices/auteurs étudié-e-s : exactitude (contenu), rigueur, exhaustivité, utilisation du vocabulaire philosophique (conceptuel, taxonomique, etc.);
- Expression et style : orthographe, syntaxe, clarté, pertinence, précision, respect de la consigne.

Barème de notation

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 – 100	Excellent
A	4.0	85 – 89	
A-	3.7	80 – 84	
B+	3.3	77 – 79	Très bien
B	3.0	73 – 76	
B-	2.7	70 – 72	
C+	2.3	65 – 69	Bien
C	2.0	60 – 64	
C-	1.7	57 – 59	
D+	1.3	54 – 56	Passable
D	1.0	50 – 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Tous les textes seront distribués en ligne.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

<i>Dates des rencontres</i>	<i>Contenu sommaire (sujet à changement)</i>	<i>Autrices et auteurs étudié-e-s, travaux et directives (sujet à changement)</i>
9 jan 2025	Introduction au cours	N/A Présentation du plan de cours et quelques notions de base
16 jan 2025	Introduction à l'héritage platonicien et aristotélicien de la philosophie médiévale	Augustin (sélections)
23 jan 2025	Héritage « platonicien » au Moyen-Orient	Extraits de textes de : Avicenne (<i>Liber De Anima</i>), Al Farabi (<i>L'Harmonie entre les Opinions de Platon et Aristote</i>)
30 jan 2025	La tradition mystique du XIIe et XIIIe : le corps, l'esprit et les vertus	Hildegarde de Bingen; La mystique béguine (Guillaume de Saint-Thierry, Hadewijch)
6 fév 2025	Les théories des visions béatifiques: La réception de la mystique féminine : le corps, l'esprit et les vertus	La mystique béguine (Mathilde de Magdebourg) et Marguerite Porete
13 fév 2025	L'héritage aristotélicien au haut moyen âge : le précurseur de la scolastique	Extraits de textes de Boèce (<i>La Consolation de la Philosophie</i>)
20 fév 2025	Examen intra sur table	Examen intra sur table
27 fév 2025	L'héritage aristotélicien au bas moyen âge : la philosophie latine du XI ^e siècle et la philosophie islamique occidentale (XII ^e siècle)	Averroès; Anselme de Cantorbéry et Gaunilon (<i>Proslogion</i>); Atelier d'analyse d'argument
6 mars 2025	Semaine de lecture	N/A
13 mars 2025	L'héritage aristotélicien au bas moyen âge : La scolastique (XII ^e siècle)	*cours en ligne asynchrone* Pierre Abélard (<i>Éthique</i>); Héloïse d'Argenteuil (<i>Lettres</i>) Thomas d'Aquin (intro)
20 mars 2025	L'héritage aristotélicien au bas moyen âge : La scolastique (XIII ^e siècle)	Thomas d'Aquin (<i>ST I, I, q. 2</i>); Atelier d'analyse d'argument
27 mars 2025	L'héritage aristotélicien au bas moyen âge : La scolastique (XIII ^e siècle) (suite)	*cours en ligne synchrone avec une partie asynchrone* Thomas d'Aquin (<i>ST</i> extraits)
3 avr 2025	L'héritage aristotélicien au bas moyen âge : La scolastique (XIII ^e siècle) (suite)	Thomas d'Aquin (suite, extraits de la <i>ST</i>) Jean Duns Scot
10 avr 2025	La scolastique : le XIV ^e siècle	Guillaume d'Ockham et Jean Buridan

17 avr 2025	n/a	Séance de questions en ligne en vue de l'examen final (remise : 18 avr)
-------------	-----	--

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les textes à lire seront fournis électroniquement (par Moodle).

Le cours sera offert en personne, sauf indication contraire (voir le calendrier ci-dessous). La participation aux cours, qu'ils soient en personne ou en ligne, est indispensable à la réussite.

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.



En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

UQAM

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Les discussions du cours (en personne ainsi qu'en ligne, le cas échéant) suivront les « *guidelines* » (c.-à-d., lignes directrices) du philosophe David Chalmers (<http://consc.net/norms.html>), qui fournit des suggestions pour des discussions philosophiques inclusives, respectueuses et constructives. Une version française du texte de Chalmers, préparée par le Comité Équité de la Société de Philosophie du Québec, est disponible ici : <http://www.equite.laspq.org/suggestions-discussion-inclusive-respectueuse-constructive/>.

La connaissance et le respect de ces directives sont des conditions nécessaires pour que les personnes étudiantes inscrites réussissent le cours.

Par leur présence en classe au moment convenu par la chargée de cours, les personnes étudiantes deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils, elles et iels assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans

le respect des autres personnes étudiantes du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse web suivante: <https://protectriceuniversitaire.uqam.ca/charte-des-droits-et-responsabilites-des-etudiantes-et-des-etudiants/>]



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
o **SPHÈRE**

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles.

La Politique n° 16 identifie, notamment, les comportements suivants comme des violences à caractère sexuel :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

- BRÉHIER, E. (1967). « Moyen âge et Renaissance ». In *Histoire de la philosophie*. Tome 1, f. 3. Paris, PUF, pp. 465-704. (N.B.: cet ouvrage de Bréhier est intégralement disponible sur ce lien : http://classiques.uqac.ca/classiques/brehier_emile/Histoire_de_philo_t1/brephi_1.pdf - éd. 1928)
- CHOUINARD, I. et al. (2021). *Women's perspectives on Ancient and Medieval philosophy*. Springer.
- DE LIBERA, A. (1996). *La querelle des universaux*. Paris, Éditions du Seuil.
- DE LIBERA, A. (2004). *La philosophie médiévale*, Paris, PUF.
- FLASCH, K. (1998). *Introduction à la philosophie médiévale*. Flammarion.
- GAUVARD, C.; DE LIBERA, A.; ZINK, M. (orgs.) (2002; 2004). *Dictionnaire du Moyen Âge*. Paris, Presses Universitaires de France.
- GILSON, É. (1962; 1999 - 2e édition revue et augmentée). *La philosophie au Moyen Âge: des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*. Paris, Payot.
- IMBACH, R.; MÉLÉARD, M.-H. (dir.) (1987) *Philosophes médiévaux des XIIIe et XIVe siècles: Anthologie de textes philosophiques*. Paris, Union Générale d'Éditions.
- JEAUNEAU, É. (1963). *La philosophie médiévale*. Paris, PUF.
- KRETZMANN, N. ; KENNY, A. , PINBORG, J. (eds.) (1982). *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*. Cambridge, Cambridge University Press.
- LAGERLUND, H. (2001). *Encyclopedia of Medieval Philosophy*. Londres, Springer.
- MARENBON, J. (1987; 1991). *Later Medieval Philosophy (1150-1350): an introduction*. New York, Routledge.
- MARENBON, J. (ed.) (1998). *Routledge History of Philosophy*. Vol. III Medieval Philosophy. New York, Routledge.
- MARENBON, J. (2007). *Medieval Philosophy: an historical and philosophical introduction*. New York, Routledge.
- MCGRADE, A. S. (ed.) (2003). *The Cambridge Companion to Medieval Philosophy*. Cambridge, Cambridge University Press.
- PANACCIO, C. (1992). *Les mots, les concepts et les choses*. Paris, Bellarmin/Vrin.
- PANACCIO, C. (1999). *Le discours intérieur : de Platon à Guillaume d'Ockham*. Paris : Seuil.
- PASNAU, R. (2010). *The Cambridge History of Medieval Philosophy*. Cambridge, Cambridge University Press.
- VIGNAUX, P. (2004). *Philosophie au Moyen Âge*. Paris, Vrin.

WAITHE, M. E. (1989). *A History of Women Philosophers: Medieval, Renaissance and Enlightenment Women Philosophers A.D. 500-1600*. Dordrecht: Kluwer.

WARREN, K. J. (2009). *An Unconventional History of Western Philosophy: Conversations Between Men and Women Philosophers*. Rowman & Littlefield.

Autres ressources à connaître :

La série de livres «Le vocabulaire de...» (2001-2009. Paris, Ellipses), comprenant plusieurs titres, dont : Aristote, Augustin, Averroès, Eckhart, Ockham, Thomas d'Aquin.

The Internet Encyclopedia of Philosophy. URL = <http://www.iep.utm.edu/>

Stanford Encyclopedia of Philosophy. URL = <http://plato.stanford.edu/>

Encyclopédie philosophique. URL = <https://encyclo-phil.fr/>